Zeitschrift: Bulletin romand d'entomologie

Herausgeber: Société vaudoise d'entomologie ; Société entomologique de Genève

Band: 9 (1991)

Heft: 1

Artikel: Observations de terrain : un outil indispensable pour la protection de la nature

Autor: Gonseth, Y.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-986314

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN ROMAND D'ENTOMOLOGIE **9** : 41 - 47 (1991)

Observations de terrain: un outil indispensable pour la protection de la nature

par Y. GONSETH, Centre suisse de cartographie de la faune,
c/o Musée d'Histoire naturelle, Terreaux 14,
CH-2000 Neuchâtel

Les observations de terrain faites par les nombreux entomologistes qui sillonnent notre pays ne représentent pas qu'une inestimable source d'informations zoogéographiques ou écologiques, mais sont aussi extrêmement utiles pour la protection des biotopes et des espèces. Or, malheureusement, cette source d'informations est aujourd'hui largement sous-exploitée. Qui ne connaît en effet, parmi les naturalistes qu'il côtoie, un conteur averti et habile, riche en expériences et en découvertes intéressantes, mais trop modeste ou trop occupé pour en faire bénéficier la collectivité ? Nous tenons à souligner ici que l'ensemble des observations recueillies sur le terrain méritent notre attention : certaines banalités d'hier sont en effet devenues des raretés aujourd'hui et qui peut affirmer que les banalités d'aujourd'hui ne seront pas les raretés de demain? Pour que toutes ces observations puissent être réellement mises en valeur et pour tenter de préserver ce qui peut encore l'être, il est indispensable qu'elles soient diffusées et fournies aux institutions chargées de l'application pratique de mesures de protection (voir éditorial du présent numéro).

Diffusion des observations de terrain

La diffusion des observations de terrain peut être réalisée de plusieurs manières différentes. La voie «classique» est la publication de rapports d'excursion, de notes fauniques ou d'articles récapitulatifs dans des revues spécialisées. Le choix d'une revue particulière doit être fait en fonction de la nature des observations de base. Celles qui ont une portée nationale voire même internationale (inventaires nationaux, description et découvertes de nouvelles espèces pour la faune suisse) devraient être publiées dans les séries déjà existantes

(**Insecta helvetica** pour les faunes, **Documenta faunistica helvetiae** pour les catalogues par ex.) ou dans des revues largement distribuées (**Bulletin de la société entomologique suisse** notamment). Celles qui ont une portée plus locale devraient par contre être publiées dans des revues mieux adaptées tels que les Bulletins des sociétés cantonales de sciences naturelles ou dans ceux des sociétés locales d'entomologie comme le «**BRE**».

Si cette voie de diffusion de l'information présente de nombreux avantages (encouragement à de nouvelles recherches locales, régionales ou nationales, ouverture sur un public assez large et motivé), quelques réserves peuvent toutefois être émises :

- la publication systématique de données fauniques précises concernant des espèces rares et (ou) recherchées par les collectionneurs peut mettre en péril leurs populations locales ou régionales. Pour des espèces comme *Parnassius apollo*, *Maculinea teleius* ou *Maculinea nausithous* (Lep. Rhopalocera) par exemple ce problème est loin d'être anecdotique.

- la publication dans de telles revues de données fauniques ou écologiques utiles à la protection des espèces et des biotopes n'atteint pas obligatoirement les institutions publiques ou privées potentiellement concernées (services fédéraux ou cantonaux de protection de la nature, de l'agriculture, des forêts, des travaux publics par ex.)

- le dépouillement systématique de ces revues, le choix des données potentiellement utiles à court, moyen ou long terme, leur saisie sur ordinateur, leur traitement, leur actualisation et leur mise en valeur exigent un investissement important de temps et d'énergie.

Pour pallier les effets pervers potentiels de la publication de données fauniques, il est possible de «calibrer» la précision des informations fournies en fonction du groupe taxonomique concerné. La diffusion d'une liste de stations précises abritant des espèces rares d'Acariens, de Collemboles ou de Diptères Drosophilides présente moins de risques potentiels que celle d'espèces rares d'Odonates, de Coléoptères ou de Macrolépidoptères par exemple.

Pour assurer une diffusion ciblée des informations et pour

optimiser le travail consenti par chacun, une voie complémentaire de circulation de l'information peut être adoptée.

Le **Centre suisse de cartographie de la faune** de Neuchâtel (CSCF), gère, actualise et développe une banque de données concernant l'ensemble de la faune invertébrée de Suisse. Les données traitées sont extrêmement précises (voir plus bas) et leur confidentialité est assurée par l'application systématique d'un code de déontologie rigoureux (qui sera publié et qui peut être fourni à chacun). Cette institution est notamment en relation avec l'ensemble des institutions publiques ou privées de protection de la nature et elle s'est engagée à leur fournir toutes les informations utiles à leurs activités. Il serait donc possible, et à notre avis souhaitable, que l'ensemble des observations recueillies sur le terrain par les entomologistes privés ou professionnels soient non seulement publiées (avec une précision adaptée), mais aussi directement fournies au CSCF (avec la plus grande précision possible). Cette démarche présente de nombreux avantages:

- elle permet de publier des informations «sensibles» avec une précision relative, tout en s'assurant que les informations réelles seront à la disposition des institutions publiques ou privées de protection de la nature.

- elle permet de rentabiliser au maximum le travail de terrain de chacun: un catalogue des sites déjà visités récemment dans une certaine région pour un certain taxon peut être obtenue facilement.

- elle permet de rentabiliser au maximum le traitement de l'information (il est inutile de saisir plusieurs fois des données similaires).

- elle garantit la pérennité et la sécurité des données (des sauvetages hebdomadaires de l'ensemble de la base de données sont effectués, les copies ainsi réalisées étant stockées dans des abris particuliers).

- elle facilite la réalisation et la diffusion de synthèses entomologiques à l'échelle nationale.

- elle permet de réaliser des analyses croisées des peuplements d'invertébrés des stations visitées et facilitera à l'avenir les

corrélations potentielles existant entre la distribution des espèces d'Invertébrés et de leurs prédateurs Vertébrés (oiseaux, chauves-souris par ex.).

Contenu optimal d'une observation de terrain

Le contenu optimal d'une observation de terrain regroupe deux catégories d'informations différentes : les informations minimales et les informations complémentaires.

Les **informations minimales** sont connues de tous : nom de l'espèce, date de capture ou d'observation, nom de la commune et de la localité précise où l'observation a été faite, nom et prénom de l'observateur.

Les **informations complémentaires** qu'il serait utile de préciser sont les suivantes: coordonnées et altitude exactes de la localité concernée, type(s) de milieu(x) concerné(s) (une «Typologie des milieux de la Suisse» peut être obtenue au CSCF), nombre d'individus observés, éventuellement nombres de mâles, de femelles, de larves et méthode utilisée pour déterminer ces nombres.

Il serait en outre utile, pour les espèces particulièrement difficiles à déterminer sur le terrain, d'adjoindre certains éléments permettant de confirmer l'information fournie (photo, description de critères précis, indications d'une éventuelle capture de l'espèce...).

Précisons que des fiches de terrain standardisées concernant les Lépidoptères diurnes, les Odonates et les Orthoptères peuvent être obtenues au CSCF.

Les observations optimales que nous venons de décrire sont celles qui devraient enrichir la banque de données des Invertébrés de la Suisse. Nous soulignerons encore une fois que de telles observations ne doivent pas forcément être publiées dans leur intégralité. Pour des groupes sensibles, une localisation peu précise du type «commune de», «région de» serait même conseillée. Les deux exemples suivants illustrent notre propos. Le premier concerne une espèce de Lépidoptère diurne relativement rare et ainsi activement recherchée. La seconde concerne une espèce de Diptère Chloropide

saprophage nouvelle pour la faune suisse:

Lopinga achine (Scopoli), canton de Neuchâtel, région du Landeron, chemin de terre en forêt claire de feuillus, 2 individus, 26.7.1989, Y. Gonseth obs/det.

Gampsocera numerata (Heeger), canton du Jura, commune de Courtedoux, Combe di Pouche, F568100/252400, 480 m., lisière semi-structurée xérothermophile, 1 individu, tente mini-malaise, 6.1989, Y. Gonseth leg., J.-P. Haenni det., en collection.

L'intérêt zoogéographique et entomologique des informations fournies pour la première espèce n'est pas diminué par la localisation imprécise du lieu de l'observation, alors que les populations de la seconde espèce ne sont pas menacées par la publication d'informations très précises sur la localisation du site de capture compte tenu de l'attractivité très relative qu'exercent les Diptères Chloropides sur les collectionneurs.

Mise au point

Le terme de «collectionneur» que nous venons d'utiliser a pour nous un sens très précis et péjoratif qui ne s'applique fort heureusement pas à la grande majorité des entomologistes privés ou professionnels de notre pays : **personne peu scrupuleuse qui récolte systématiquement de grandes séries de spécimens appartenant à espèces rares ou cotées en bourse et ceci uniquement dans des buts mercantiles.**

Il est toutefois évident que la récolte d'individus est un auxiliaire indispensable à la recherche entomologique, que ce soit pour confirmer certaines observations ou pour réaliser certaines études précises. Cette récolte peut et doit cependant être faite en appliquant rigoureusement le code de déontologie des entomologistes de Suisse qui a été récemment proposé (GEIGER, 1988, Bull. soc. ent. suisse, 1/2: 1-8). Le point 2 de ce code stipule notamment:

«... , 2. Récolte

La récolte de spécimens n'est pas un but en soi. Au vu de la dégradation du milieu naturel, et même en étant conscients que la destruction des biotopes constitue une menace bien plus grave que la

récolte, il n'est plus admissible de faire des insectes uniquement des objets de collection. Tout prélèvement de matériel doit pouvoir être justifié par un but de recherche ou pédagogique.

2.1 Limiter au strict minimum la récolte de spécimens

2.2 Limiter au strict minimum la récolte de spécimens pour des échanges

2.3 N'utiliser qu'exceptionnellement des pièges automatiques non sélectifs pendant une longue durée dans le même secteur

2.4 Transmettre le matériel non utilisé à d'autres spécialistes ...»

Pour les Lépidoptères diurnes (Rhopalocera + Hesperiidae) par exemple, l'application de ce code de déontologie se traduirait par les mesures suivantes :

- limiter à un ou deux individus par espèce (collection de référence) ou renoncer à la capture d'individus appartenant à des espèces dont la détermination ne pose aucun problème particulier (75% de la faune suisse).

- limiter au maximum (un ou deux individus par station) la capture d'espèces dont la détermination doit être confirmée par des spécialistes ou par l'examen des organes génitaux (25% de la faune suisse).

Moyens d'échange de l'information

Pour les personnes disposant de moyens informatiques:

Le CSCF dispose des deux systèmes informatiques les plus répandus sur le marché : le système IBM (IBM compatibles) et le système Mac Intosh. Pour les personnes disposant de tels outils un échange d'informations par disquettes interposées (3,25 et 5,25 pouces haute et basse densité) est tout à fait envisageable.

Pour les personnes disposant du programme DBASE 3, une récupération standard sans conversion de format (fichiers à extension .dbf) par le système utilisé par le CSCF est en outre possible.

De manière générale, quel que soit le système d'exploitation utilisé, une sortie d'un fichier contenant des données réparties dans

des colonnes de longueur fixe (format ASCII) assure un chargement rapide des données.

Pour les personnes ne disposant pas de moyens informatiques:

Toutes les données obtenues par le CSCF seront bien évidemment prises en compte. Si ces données concernent des projets actuellement en cours (projet «Orthoptères», projet «Diplopodes» par exemple), elles seront prises en charge et saisie par le responsable du projet en question. Les autres données seront prise en charge et saisies par les collaborateurs directs du CSCF.

Conclusions

Les notes fauniques, les compte-rendus d'excursion et les catalogues publiés depuis plus d'un siècle font partie des rares éléments qui permettent d'esquisser l'évolution de la physionomie et de la diversité du paysage des régions parcourues par les différentes générations de naturalistes. Dans une optique de protection des espèces et des biotopes ces renseignements sont extrêmement importants car ils mettent en évidence des phénomènes dont l'ampleur et la durée échappent en grande partie à notre pouvoir de perception individuel. Si la prise de conscience de ce fait est aujourd'hui acquise (du moins dans le milieu des naturalistes), nous soulignerons toutefois que le passage d'une simple constatation à la définition concrète de mesures visant à contrecarrer les effets catastrophiques de ces phénomènes exige une bonne diffusion et une large circulation des observations de chacun. Certains moyens qui permettraient d'y parvenir viennent d'être définis. A nous tous de les concrétiser !